

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2121

présenté par
M. Mesnier
-----**ARTICLE 14**

Au début de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« Le présent article entre »

les mots :

« Les I et II entrent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.